



LES NOTES DE POSITION DU CERCLE ORION

# Représentation et participation

## Comment les réconcilier ?

STOFER MICHEL

SEPTEMBRE 2023



# Cercle Orion

*Forum politique et d'influence nouvelle génération*

Le Cercle Orion est un **forum politique et d'influence** créé par [Alexandre MANCINO](#) en janvier 2017 et situé au croisement du *SAVOIR* et du *POUVOIR*.

**Sa raison d'être consiste à réunir et promouvoir une nouvelle génération de décideurs *libres et audacieux*, soucieux de réfléchir aux grands sujets structurants du monde contemporain et d'y apporter des solutions *innovantes et impactantes* selon un langage de vérité.**

Le but du Cercle Orion est d'être acteur du débat public en contribuant à la compréhension des enjeux et transformations du XXI<sup>e</sup> siècle, ancré dans des **valeurs fortes d'orientation *libérale-républicaine***. Son fil conducteur passe par un questionnement permanent sur la responsabilité des *élites dirigeantes* au XXI<sup>e</sup> siècle, sur leur leadership face aux grands bouleversements du monde et sur les qualités qu'elles doivent adopter pour s'adapter aux défis de l'époque contemporaine.

Il s'organise autour d'un [Pôle Études](#) - *à travers une activité de Recherche & Prospective différenciante par le fond et par la méthode* - et d'un [Pôle Influence](#) - *à travers des rencontres de très haute qualité avec des décideurs publics ou privés*.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : [www.cercleorion.com](http://www.cercleorion.com)

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Partie 1 : Que manque-t-il pour réconcilier la représentation et la participation ?</b>	<b>5</b>
<i>Redonner envie aux citoyens de voter, un enjeu majeur pour la démocratie</i>	
<i>Solidifier la confiance dans les institutions démocratiques</i>	
<b>Partie 2 : Quelles mesures prendre ?</b>	<b>7</b>
<i>Renforcer les consultations populaires</i>	
<i>Toujours innover pour rendre le vote attractif</i>	
<i>Redonner confiance dans les institutions</i>	
<i>Nos propositions phares</i>	
<b>Synthèse des recommandations</b>	<b>12</b>

# Introduction

La participation est une dimension essentielle de la vie démocratique. Elle permet aux citoyens de s'exprimer clairement sur des choix politiques qui les concernent. Cependant, la baisse de la participation aux élections dans de nombreux pays, y compris en France, soulève des questions sur la représentativité des élus et la légitimité de leur mandat.

Plusieurs raisons poussent les citoyens à se désintéresser des affaires publiques. Ce désintérêt conduit naturellement à une baisse de la participation électorale. Parmi les raisons explicatives figurent le désenchantement vis-à-vis de la politique actuelle, les préoccupations quotidiennes qui empêchent de consacrer plus de temps aux affaires publiques (insécurité économique ou sociale), la défiance envers les élites politiques, le sentiment de leur impuissance dans un monde de plus en plus complexe...

Afin de concilier la participation avec la représentation nationale, il est donc essentiel de renforcer le lien entre les citoyens et leurs élus, en améliorant la transparence et la redevabilité des institutions politiques, en favorisant la participation citoyenne à la prise de décision, en encourageant la diversité et la pluralité des candidats aux élections et en innovant dans les outils, notamment numériques, qui participent à la facilitation du processus démocratique (e.g., cas de la start-up AimPact).

Des initiatives telles que les consultations populaires, les campagnes électorales originales ou les réformes électorales peuvent ainsi contribuer à concilier la participation avec la représentation nationale. De même, favoriser l'éducation civique et politique des citoyens est une nécessité dans le but de les sensibiliser aux enjeux de la démocratie et de leur donner les outils adéquats pour participer de la manière la plus éclairée possible.

# Que manque-t-il pour réconcilier représentation et participation ?

## ***Redonner envie aux citoyens de voter, un enjeu majeur pour la démocratie***

Les statistiques sont inquiétantes. La participation aux élections a suivi une tendance baissière depuis le début de la Ve République. Cette baisse est davantage marquée pour les élections législatives et municipales que pour les présidentielles qui conservent une certaine aura. Néanmoins, cette baisse n'est pas anodine. Au contraire, elle reflète une véritable défiance vis-à-vis des représentants de la Nation qu'il convient de combattre afin de redonner envie aux citoyens de voter.

Il est important de promouvoir l'importance de l'engagement civique et de rappeler les avantages de la participation électorale. Nous pensons que pour encourager les gens à voter, il faut combiner différentes approches qui pourront par ailleurs permettre de renforcer leur sentiment de responsabilité, de les informer et de leur montrer comment leur participation peut contribuer à façonner l'avenir de leur communauté et de leur pays. Pour cela, nous préconisons donc de :

- Renforcer l'éducation civique dès le plus jeune âge en mettant en place des programmes scolaires qui expliquent spécifiquement le fonctionnement des institutions démocratiques, les droits et les devoirs des citoyens, ainsi que l'importance du vote.
- Mener des campagnes de sensibilisation sur les enjeux politiques et l'impact du vote sur la prise de décisions. A ce titre, il est intéressant de constater qu'avant des votations populaires en Suisse, les électeurs reçoivent à domicile un livret de plus d'une dizaine de pages détaillant les implications du vote (le pour et le contre étant évoqués par les partis respectivement en faveur et en opposition au texte soumis). Un tel détail de l'impact d'une loi ne saurait jamais être superflu.
- S'assurer que les processus électoraux soient accessibles à tous les citoyens notamment en favorisant le vote électronique, le vote par anticipation et le vote par correspondance.
- Impliquer les citoyens dans le processus décisionnel en organisant des consultations publiques ou des débats politiques.
- Renforcer la transparence et la responsabilité des élus. Il conviendrait à ce titre que les élus rendent compte très ouvertement de toutes décisions financières de leurs projets en publiant fréquemment des rapports publics sur l'utilisation de leurs deniers. Cela favoriserait en outre la lutte contre la corruption et renforcerait les mécanismes de contrôle démocratique.

En redonnant cette envie d'aller voter, on renforcerait la participation et conséquemment la légitimité de notre démocratie. Le non-vote n'est la seule affaire d'experts. Elle reflète l'état de santé d'une démocratie. Quand la part des non-votants augmente trop fortement, c'est que le régime politique n'inspire plus confiance... ce qui à la longue, pourrait s'avérer être un danger à ne pas sous-estimer.

## ***Solidifier la confiance dans les institutions démocratiques***

Il est essentiel de redonner confiance dans les institutions.

- Des institutions solides et crédibles sont essentielles pour maintenir la stabilité sociale. Lorsque les citoyens ont confiance dans les institutions, ils sont plus susceptibles de respecter les lois et les décisions prises, ce qui contribue à prévenir les conflits sociaux et à favoriser un environnement harmonieux.
- Les institutions démocratiques tirent leur légitimité du consentement des citoyens. La confiance dans ces institutions est fondamentale pour assurer leur fonctionnement démocratique et garantir que les décisions prises représentent véritablement la volonté du peuple.
- Lorsque les citoyens ont confiance dans les institutions, ils sont plus enclins à participer activement à la vie politique. Une participation citoyenne accrue renforce la démocratie en permettant une représentation plus complète des opinions et des intérêts de la population.
- La confiance dans les institutions favorise l'efficacité des politiques publiques. Lorsque les citoyens ont confiance que les institutions travaillent dans l'intérêt public, ils sont plus enclins à soutenir et à mettre en œuvre les politiques adoptées, ce qui augmente les chances de succès de ces politiques.
- Une confiance solide dans les institutions favorise la cohésion sociale en créant un sentiment de confiance mutuelle et en réduisant les clivages sociaux. Cela contribue à construire une société plus unie et résiliente, capable de relever les défis communs.
- La confiance dans les institutions est enfin et également un facteur important pour favoriser l'investissement et la croissance économique. Les investisseurs et les acteurs économiques ont besoin d'un environnement stable et prévisible, ce qui nécessite des institutions crédibles et fiables.

Cette volonté de recréer de la confiance dans les institutions démocratiques ne peut fonctionner que si ces dernières peuvent communiquer ouvertement et au plus grand nombre sur le rôle. Cela va bien entendu pour les institutions nationales mais aussi pour celles européennes. Si l'Union européenne a eu un impact significatif sur les institutions de la République depuis l'adhésion de 1957, force est de constater qu'aujourd'hui peu de nos citoyens sont capables de dire quel est le rôle précis de chacune des institutions de Bruxelles. Cette méconnaissance a pour conséquence d'ajouter un flou qui nuit à l'instauration d'un lien fort de confiance entre les citoyens et leurs élus.

# Quelles mesures prendre ?

## ***Renforcer les consultations populaires***

Promouvoir et renforcer les consultations populaires constituent une première action aux multiples avantages.

- Déjà, ces consultations offrent une voie pour une participation plus directe des citoyens dans le processus décisionnel. Elles permettent aux individus de s'exprimer sur des questions qui les concernent directement et de contribuer à la formulation des politiques publiques. Cela renforce la légitimité démocratique des décisions prises.
- En outre, elles contribuent à garantir une représentation plus large et diversifiée des opinions et des intérêts de la population. Elles offrent une occasion d'entendre les voix des groupes marginalisés ou sous-représentés, qui pourraient autrement avoir du mal à faire entendre leurs préoccupations dans le système politique traditionnel.
- Par ailleurs, elles renforcent la légitimité des décisions prises par les institutions démocratiques. Lorsque les citoyens ont la possibilité de participer et d'influencer les politiques publiques, cela renforce leur confiance dans le système politique et les institutions démocratiques. Cela peut contribuer à réduire le cynisme et le désenchantement politique.
- De plus, elles permettent de recueillir une diversité d'opinions, d'expériences et d'expertises sur une question donnée. Cela enrichit le processus de prise de décision en fournissant des informations plus complètes et en éclairant les décideurs sur les différentes perspectives à considérer.
- Lorsque les citoyens ont été consultés et ont eu l'occasion d'influencer les politiques publiques, il est plus probable qu'ils acceptent et soutiennent les décisions prises. Cela facilite donc la mise en œuvre des politiques et peut réduire les conflits ou les tensions qui pourraient survenir si les décisions étaient prises sans consultation préalable.
- Enfin, elles favorisent l'éducation civique en permettant aux citoyens de s'impliquer activement dans le processus politique. Elles encouragent donc la participation, la réflexion critique et la compréhension des enjeux sociaux et politiques, renforçant ainsi l'engagement civique à long terme.

Naturellement, pour que ces consultations populaires soient efficaces, elles doivent être bien conçues et mises en œuvre de manière inclusive, transparente et équitable. Les résultats des consultations doivent également être pris en compte de manière sérieuse et respectée par les décideurs pour garantir leur impact sur les politiques publiques (il faut éviter à tout prix l'écueil des consultations qui ne servent que d'outil marketing, et pour lesquelles les recommandations souhaitées ne sont pas implémentées).

Si ces consultations populaires sont des outils de démocratie participative qui permettent aux citoyens de participer directement à la prise de décision, elles peuvent prendre

différentes formes, comme des référendums, des débats publics ou des consultations en ligne. Parmi les exemples les plus notoires, on peut mentionner :

- Le budget participatif. Depuis 2014, la ville de Paris organise un budget participatif où les citoyens peuvent proposer des projets pour améliorer leur quartier. Les projets sont soumis à un vote, et les projets les plus plébiscités sont financés par la ville. Si le concept est intéressant, l'intérêt d'un tel budget participatif réside *in fine* dans la capacité de ville à mettre en œuvre efficacement ces projets. Aussi, quoique imparfaite à l'heure actuelle, l'idée reste néanmoins digne d'intérêt.
- Le référendum d'initiative citoyenne (RIC). L'exemple suisse est riche d'enseignements. Les citoyens peuvent y lancer une initiative populaire pour proposer un changement de loi ou une modification de la Constitution. Si l'initiative recueille un nombre suffisant de signatures, elle est soumise à un vote populaire. Les Suisses ont ainsi pu voter sur des sujets comme la mise en place d'un revenu de base universel
- Les assemblées citoyennes. Il convient de souligner qu'en 2010, l'Islande a créé une assemblée constituante composée de citoyens tirés au sort. L'assemblée avait pour mission de préparer les thèmes principaux en vue de la rédaction d'une nouvelle Constitution. Cette dernière devait donc prendre en compte les propositions des citoyens. Si, en fin de compte, le projet fut abandonné, par faute de soutien parlementaire (pour que la constitution fût approuvée, elle nécessitait l'approbation non seulement du peuple mais aussi du parlement), cette expérience démontre que le peuple peut authentiquement participer à des prises de décision majeure pour le pays.

Ces exemples sont dignes d'intérêt. Utiliser les budgets participatifs, les référendums d'initiative citoyenne ou les assemblées citoyennes de manière ponctuelle peut s'avérer judicieux pour retisser ce lien manquant entre la représentation et la participation.

### ***Toujours innover pour rendre le vote attractif***

L'innovation est un autre facteur qui permet d'encourager une plus grande participation démocratique. L'utilisation des nouvelles technologies et des dernier supports médias par les politiques est, de fait, une constante historique (on se souviendra du général De Gaulle parlant à la radio puis plus tard, de ses allocutions télévisées), et aujourd'hui comme hier elle n'en demeure pas moins une nécessité pour lier les représentants avec leur temps.

Certaines campagnes électorales ont ainsi pu être menées de manière innovante, en utilisant les réseaux sociaux, les plateformes en ligne et les médias numériques pour toucher un public plus large et plus jeune. Ces campagnes peuvent aider à rendre la politique plus attrayante et à sensibiliser les citoyens aux enjeux électoraux. A titre d'exemple :

- La campagne de Barack OBAMA en 2008 a été marquée par une utilisation intensive des réseaux sociaux pour mobiliser les jeunes électeurs. La campagne a également mis en place des outils de collecte de données pour mieux cibler les messages et les publicités.
- La campagne de Justin TRUDEAU au Canada en 2015 a mis en avant son image de jeune décideur modernisateur, en utilisant des outils de communication novateurs comme Snapchat ou des vidéos virales sur YouTube. La campagne a aussi mis en



place un système de financement participatif qui a permis de mobiliser de nombreux petits donateurs.

- La campagne de Volodymyr ZELENSKY en Ukraine en 2019 a également été innovante. L'acteur et humoriste Volodymyr ZELENSKY a ainsi remporté l'élection présidentielle en menant une campagne teintée d'humour tout en maintenant une grande proximité avec ses électeurs. ZELENSKY a utilisé les réseaux sociaux pour diffuser des vidéos comiques et interagir avec les électeurs.
- Dans un autre style, la campagne de Jacinda ARDERN en Nouvelle-Zélande en 2020 a été marquée par sa gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19. ARDERN a utilisé les réseaux sociaux pour communiquer régulièrement avec les électeurs et a souhaité mettre en avant sa capacité à prendre des décisions difficiles en temps de crise.

Ces exemples non-exhaustifs ont au moins le mérite de démontrer la puissance du numérique dans l'ère politique actuelle. Un bon politique doit pouvoir bien communiquer et susciter une émotion forte chez son public. L'innovation, qui peut ne pas être uniquement technologique, contribue à ancrer le futur élu dans les valeurs et coutumes de son époque. Cela dit, même si cette recherche d'innovation est justifiée et nécessaire, elle n'est pas suffisante pour créer un lien fort entre les représentants et les électeurs. En outre, elle porte le risque de faire prévaloir le choix de la forme sur le fond (en cas de stratégie purement marketing), notamment parmi les plus influençables et les plus jeunes, ce qui ne saurait que renforcer la prudence de notre jugement à cet égard. Dès lors l'innovation est souhaitable mais elle ne doit pas être utilisée avec pour seul objectif d'innover. Elle doit être au cœur d'un ensemble politique affirmé et bien ficelé.

### ***Redonner confiance dans les institutions***

Le plus grand mal dont souffre aujourd'hui la démocratie est le manque de confiance qu'ont les citoyens dans leurs institutions. Que cela soit dû à divers scandales, affaires ou le sentiment que rien ne change malgré les promesses électorales qui se succèdent, la confiance a été érodée ces dernières années. Il est donc devenu plus que jamais essentiel de mettre en place des mesures qui favorisent la transparence, l'intégrité et la responsabilité. Cela permettrait de redonner ou solidifier la confiance dans les institutions. De nombreuses actions clés peuvent être considérées :

- Les institutions démocratiques doivent s'efforcer de devenir toujours plus transparentes dans leurs processus et leurs décisions. Cela inclut la divulgation des informations publiques, l'accès aux données et aux documents officiels, ainsi que la diffusion en direct des débats et des séances parlementaires.
- Elles doivent renforcer les mécanismes de responsabilité pour les représentants élus et les fonctionnaires. Cela peut inclure des réglementations plus strictes en matière de financement des campagnes, des lois anti-corruption robustes et des organismes de surveillance indépendants chargés de lutter contre la corruption.
- Elles doivent favoriser la participation citoyenne dans le processus décisionnel, en organisant par exemple des consultations publiques, des débats ouverts et des forums où les citoyens peuvent s'exprimer sur leurs préoccupations et influencer les politiques publiques. Les voix des citoyens doivent ensuite être réellement entendues et prises en compte.
- Elles doivent garantir l'indépendance du système judiciaire et le respect de l'État de droit (c'est déjà le cas en France) et elles doivent aussi apparaître comme

suffisamment crédibles et respectables. Les décisions judiciaires gagneraient à être plus rapides et plus coercitives afin de ne laisser penser que notre système judiciaire est trop défaillant.

- Elles doivent favoriser un paysage médiatique diversifié et indépendant tout en encourageant le journalisme d'investigation et le débat d'idées.
- Elles doivent renforcer l'éducation civique dans les écoles et dans la société en général en informant les citoyens sur leurs droits et devoirs, sur le fonctionnement des institutions démocratiques et sur l'importance de la participation politique.
- Elles doivent enfin établir un dialogue ouvert et constructif entre les citoyens, les représentants élus et les institutions démocratiques. Le pouvoir ne doit pas donner l'illusion de venir seulement d'en haut, mais au contraire d'être le fruit d'une communication bidirectionnelle, d'une écoute sincère et lucide des préoccupations des citoyens.

Il convient naturellement de noter que le renforcement de la confiance dans les institutions démocratiques est un processus continu qui nécessite un engagement à long terme de la part des gouvernements, des acteurs politiques, des citoyens et de la société dans son ensemble. Nul ne peut redonner la confiance nécessaire sur un temps trop court. Aussi cette confiance ne saurait être le fruit de seuls individus mais plutôt d'une organisation ou d'un système qui la favoriserait.

## ***Nos propositions phares***

Les exemples étrangers, les expériences passées, et la dynamique actuelle de la société nous permettent de mieux apercevoir l'ensemble des pistes d'améliorations qui existent. Redonner envie aux citoyens de voter reste un enjeu majeur pour la démocratie. Ne pas redonner cette envie serait préjudiciable pour l'avenir. Aussi, nous suggérons d'ores et déjà de :

- Sensibiliser et éduquer les citoyens à l'importance du vote en rappelant régulièrement l'importance du vote pour la démocratie et pour l'expression de la volonté populaire.
- Rendre le vote plus accessible en proposant des horaires plus flexibles (vote par anticipation), ou encore en permettant le vote par correspondance ou en ligne.
- Rendre le vote plus attractif en encourageant une meilleure communication autour des enjeux électoraux, une plus grande transparence des programmes politiques et une plus grande implication des citoyens dans la vie politique.
- Impliquer davantage les citoyens dans la vie politique en donnant aux citoyens l'opportunité de participer activement à la vie politique, en proposant des consultations populaires, des référendums ou encore des débats publics. L'utilisation de nouveaux outils, de nouvelles technologies, de nouveaux processus sont à faciliter (e.g. plateforme AimPact).
- Harmoniser à cinq ans la durée de l'ensemble des mandats et d'organiser les élections législatives en même temps que les élections présidentielles.

# Synthèse des recommandations

Nos recommandations visent à renforcer l'engagement civique et la participation des citoyens à la vie politique, tout en renforçant la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques et en leur donnant un rôle plus actif dans la prise de décision. Aussi, nous préconisons de :

- Rendre le vote plus facile et accessible par exemple en introduisant des méthodes de vote électronique ou en étendant les jours de vote. Les efforts doivent également être faits pour assurer l'accessibilité physique et cognitive des lieux de vote.
- Utiliser les nouvelles technologies pour encourager la participation et pour diffuser des informations sur les élections et mobiliser les électeurs. Les gouvernements pourraient également envisager de renforcer les outils de participation en ligne, tels que des plateformes de consultation publique.
- Solidifier la confiance dans les institutions démocratiques en répondant aux préoccupations soulevées par les citoyens et en luttant contre la corruption. Il est également important de promouvoir une culture de participation et d'engagement civique.
- Améliorer l'éducation civique afin de donner aux citoyens les compétences et les connaissances nécessaires pour participer activement à la vie politique. Il est important de renforcer l'éducation civique à tous les niveaux de l'enseignement et d'encourager les initiatives civiques dans les communautés locales. Nous ne passons plus assez de temps à enseigner les valeurs républicaines ni à donner l'envie de nous intéresser à l'instrument démocratique.
- Donner aux citoyens un rôle plus actif dans la prise de décision en facilitant la mise en place des mécanismes de participation citoyenne, tels que les budgets participatifs ou les panels de citoyens. Ces mécanismes permettent aux citoyens de participer activement à la prise de décision et de se sentir davantage impliqués dans la vie politique.

Pour lire nos dernières publications et faire acte de candidature

:

Contact : [contact@cercleorion.com](mailto:contact@cercleorion.com)

Site Web : [www.cercleorion.com](http://www.cercleorion.com)



**CERCLE ORION**

Forum politique & d'influence  
nouvelle génération

© Tous droits réservés, Cercle Orion, Paris,  
2023.